



Texte de prescription Lindab Safe Click.

Les conduits et les accessoires circulaires seront en tôle d'acier galvanisé conformément aux spécifications du NF DTU 68.3 et seront conformes aux exigences des normes NF EN 1506 (dimensions) et NF EN 12237 (résistance et étanchéité).

Le réseau aéraulique (conduits et accessoires) doit pouvoir supporter une pression d'utilisation comprise entre -5.000 et +3.000 Pa et répondre à minima à une classe d'étanchéité à l'air C au sens de la norme NF EN 12 237 conformément à l'Avis Technique N°14/14-1968.

Les accessoires seront, en sortie d'usine, équipés à chaque extrémité d'un joint EPDM double lèvre en forme de U, serti par bande inox indémontable, de taille spécifique par diamètre.

Les conduits seront munis d'encoches aux extrémités, faites en usine ou sur chantier, permettant un emboîtement par clipsage des accessoires sans l'aide d'outils.

Pour assurer la bonne étanchéité à l'air du réseau aéraulique, les différents composants utilisés seront de types 1 et 2 conformément à l'Avis Technique N°14/14-1968. L'emploi de piquages express ou d'autres composants de type 3 est interdit sauf accord préalable du maître d'œuvre et du bureau d'étude thermique.

Type: Lindab Safe Click ou techniquement équivalent.

Option de réception de l'installation aéraulique :

En vue de s'assurer de la conformité des réseaux aérauliques de l'installation de ventilation mécanique et/ou de traitement d'air, vis-à-vis des exigences fixées dans le présent cahier des charges techniques, la classe d'étanchéité à l'air sera caractérisée conformément au Fascicule Documentaire FD E51-767 (Ventilation des bâtiments - Mesures d'étanchéité des réseaux).

Les tests seront réalisés conformément au fascicule précité à l'aide d'un appareil de pressurisation (et/ou de dépressurisation) du réseau aéraulique permettant la mesure du débit de fuite à l'air du réseau (dans son fonctionnement normal : soufflage ou reprise d'air) aux points de pressions normatifs et/ou fixés dans le présent cahier des charges techniques. L'appareil permettra l'établissement d'un rapport papier instantané sur site avec détermination du taux de fuite de l'installation et respect de la classe d'étanchéité visée. Ce rapport servira à valider ou à réfuter la réception en l'état de l'installation.

Type : Lindab Leakage tester ou techniquement équivalent



Texte de prescription Lindab Safe

Les conduits et les accessoires circulaires seront en tôle d'acier galvanisé conformément aux spécifications du NF DTU 68.3 et seront conformes aux exigences des normes NF EN 1506 (dimensions) et NF EN 12237 (résistance et étanchéité).

Le réseau aéraulique (conduits et accessoires) doit pouvoir supporter une pression d'utilisation comprise entre -5.000 et +3.000 Pa et à minima à une classe d'étanchéité à l'air B au sens de la norme NF EN 12 237 conformément à l'Avis Technique N°14/14-1968.

Les accessoires seront, en sortie d'usine, équipés à chaque extrémité d'un joint EPDM double lèvre en forme de U, serti par bande inox indémontable, de taille spécifique par diamètre.

Pour assurer la bonne étanchéité à l'air du réseau aéraulique, les différents composants utilisés seront de types 1 et 2 conformément à l'Avis Technique N°14/14-1968. L'emploi de piquages express ou d'autres composants de type 3 est interdit sauf accord préalable du maître d'œuvre et du bureau d'étude thermique.

Type: Lindab Safe ou techniquement équivalent.

Option de réception de l'installation aéraulique :

En vue de s'assurer de la conformité des réseaux aérauliques de l'installation de ventilation mécanique et/ou de traitement d'air, vis-à-vis des exigences fixées dans le présent cahier des charges techniques, la classe d'étanchéité à l'air sera caractérisée conformément au Fascicule Documentaire FD E51-767 (Ventilation des bâtiments - Mesures d'étanchéité des réseaux).

Les tests seront réalisés conformément au fascicule précité à l'aide d'un appareil de pressurisation (et/ou de dépressurisation) du réseau aéraulique permettant la mesure du débit de fuite à l'air du réseau (dans son fonctionnement normal : soufflage ou reprise d'air) aux points de pressions normatifs et/ou fixés dans le présent cahier des charges techniques. L'appareil permettra l'établissement d'un rapport papier instantané sur site avec détermination du taux de fuite de l'installation et respect de la classe d'étanchéité visée. Ce rapport servira à valider ou à réfuter la réception en l'état de l'installation.

Type : Lindab Leakage tester ou techniquement équivalent



Texte de prescription Lindab Isol®

Les réseaux aérauliques installés en volumes non chauffés (extérieur ou locaux non isolés) seront réalisés, afin de limiter les pertes par conduction et prévenir les risques de condensation, avec des conduits et accessoires double peau isolés thermiquement par laine minérale incorporée.

Les conduits et les accessoires seront en tôle d'acier galvanisé conformément aux spécifications du NF DTU 68.3 et seront conformes aux exigences des normes NF EN 1506 (dimensions) et NF EN 12237 (Résistance et étanchéité). L'isolant thermique intercalé entre les deux peaux galva sera de type laine de roche minérale d'épaisseur 25 ou 50 mm avec un coefficient de conductivité thermique $\lambda = 0,040$ W/m°C à 10°C.

Le réseau aéraulique (conduits et accessoires) doit pouvoir supporter une pression d'utilisation comprise entre -5.000 et +3.000 Pa et répondre à minima à une classe d'étanchéité à l'air C au sens de la norme NF EN 12 237 conformément à l'Avis Technique N°14/14-1968.

Les accessoires seront munis sur le diamètre intérieur d'un bord rallongé avec jonc d'arrêt. Ils seront en sortie d'usine équipés à chaque extrémité d'un joint EPDM double lèvre en forme de U, serti par bande inox indémontable, de taille spécifique par diamètre de conduit.

Pour assurer la bonne étanchéité à l'air du réseau aéraulique, les différents composants utilisés seront de types 1 et 2 conformément à l'Avis Technique N°14/14-1968. L'emploi de piquages express ou d'autres composants de type 3 est interdit sauf accord préalable du maître d'œuvre et du bureau d'étude thermique.

Type: Lindab Isol® ou techniquement équivalent.

Option de réception de l'installation aéraulique :

En vue de s'assurer de la conformité des réseaux aérauliques de l'installation de ventilation mécanique et/ou de traitement d'air, vis-à-vis des exigences fixées dans le présent cahier des charges techniques, la classe d'étanchéité à l'air sera caractérisée conformément au Fascicule Documentaire FD E51-767 (Ventilation des bâtiments - Mesures d'étanchéité des réseaux).

Les tests seront réalisés conformément au fascicule précité à l'aide d'un appareil de pressurisation (et/ou de dépressurisation) du réseau aéraulique permettant la mesure du débit de fuite à l'air du réseau (dans son fonctionnement normal : soufflage ou reprise d'air) aux points de pressions normatifs et/ou fixés dans le présent cahier des charges techniques. L'appareil permettra l'établissement d'un rapport papier instantané sur site avec détermination du taux de fuite de l'installation et respect de la classe d'étanchéité visée. Ce rapport servira à valider ou à réfuter la réception en l'état de l'installation.

Type : Lindab Leakage tester ou techniquement équivalent